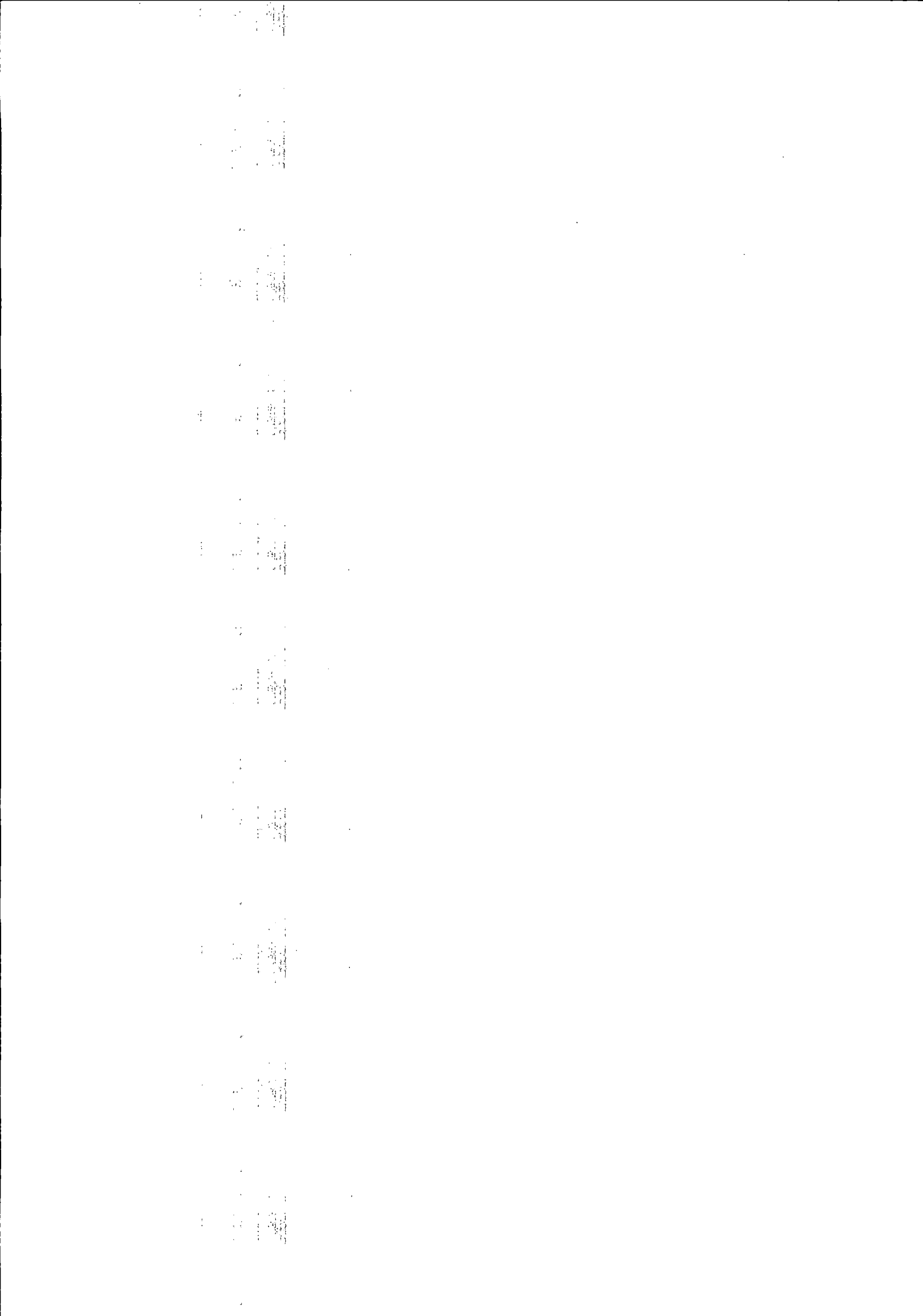


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BELFORT - 9001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/03/2025 - 1120 - 1995 B 40071 - 400 870 333 - 2 MCP



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



N°15949\*06

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCP
Adresse de l'entreprise 14 ZI Des Bouquières 25400 EXINCOURT
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12
Durée de l'exercice précédent\* 12

Número SIRET\* 40087033300038
Exercice N clos le, 30/09/2024
Néant \*
Stamp: CERTINE CONFORME A L'ORIGINAL

Table with columns: Description, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Divers.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD



3

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCP		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	169 739	FF
		FG	3 081 287	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 251 025	FL
	Production stockée *		FM	
	Production immobilisée *		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)		FP	
	Autres Produits (1) (11)		FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS	
	Variation de stocks (marchandises) *		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX	
	Salaires et traitements *		FY	
	Charges sociales (10)		FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) * HS	GA
			- dotations aux provisions	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD
	Autres charges (12)		GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			GW	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 2 MCP		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 829
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 5 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 6 329
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 1 842
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 1 842
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 4 487	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 65 136	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 3 373 931	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 3 107 909	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 266 022	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG 6 329
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP 7 926
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH 1 842
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IJ
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		IK
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		IX
(9)	Dont transfert de charges		RC
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	RD
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1 5 808
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs
	REGUL 22	1 842	
	REGUL URSSAF N-1		829
	VENTE IMMOS		5 500

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

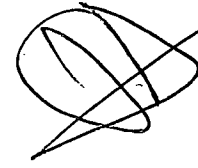
Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCP						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le <u>30/09/2024</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
<b>CADRE B</b>	<b>DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL</b>					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.						
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.						
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



**COGES**  
EXPERTISE  
COMPTABLE

*certifié conforme*



**SAS 2 MCP**

14 ZI Des Bouquières

25400 EXINCOURT

Exercice clos le : 30 septembre 2024

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 3 283 610,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 266 021,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/01/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 7 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## EN-COURS DE PRODUCTION

Les travaux en cours correspondent aux travaux exécutés sur l'ensemble des commandes non terminées à la date de clôture de l'exercice (méthode de l'achèvement). Ils sont déterminés commande par commande et sont valorisés au coût de revient. Ce dernier comprend essentiellement les achats de matériaux, les factures des sous-traitants, ainsi qu'une quote-part de charges indirectes de production.

Des provisions pour pertes à terminaison peuvent éventuellement être constituées afin de prendre en compte les pertes probables sur les commandes en cours.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	31 705			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	160 294			
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	316 081		107 800	
	Inst. générales, agencts & aménagts divers	94 026		23 142	
	Autres immos corporelles	68 822			
Matériel de transport	76 354				
Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours	42 000				
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>		757 577		130 942	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	1 760 974			
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	876			
<b>TOTAL</b>		1 761 850			
<b>TOTAL GENERAL</b>		2 551 132		130 942	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>			31 705	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions			160 294	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	91 356		332 524	
	Inst. gal. agen. amé. divers			117 168	
	Autres immos corporelles			68 822	
Mat. bureau, inform., mobilier			76 354		
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours			42 000		
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>		91 356		797 163	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 760 974	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			876	
<b>TOTAL</b>				1 761 850	
<b>TOTAL GENERAL</b>		91 356		2 590 718	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	31 705			31 705	
<b>TOTAL</b>	<b>31 705</b>			<b>31 705</b>	
Terrains					
Constructions	160 294			160 294	
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels	285 291	12 825	91 356	206 759	
Autres immobs corporelles	69 261	9 633		78 894	
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport	39 634	7 628		47 261	
Mat. bureau et informatiq., mob.	73 971	1 285		75 256	
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>	<b>628 450</b>	<b>31 371</b>	<b>91 356</b>	<b>568 465</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>660 155</b>	<b>31 371</b>	<b>91 356</b>	<b>600 170</b>	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					Mouv. net des amortis fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## Détermination de la valeur actuelle

### MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

#### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations	713 886	524 783		1 238 669
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>713 886</b>	<b>524 783</b>		<b>1 238 669</b>
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>713 886</b>	<b>524 783</b>		<b>1 238 669</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme	57 803		57 803	
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	85 113	10 251		95 364
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grds réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>		<b>142 916</b>	<b>10 251</b>	<b>57 803</b>	<b>95 364</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	713 886	524 783		1 238 669
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours	73 108	11 630	73 108	11 630	
Sur comptes clients	32 678		740	31 938	
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>		<b>819 672</b>	<b>536 413</b>	<b>73 848</b>	<b>1 282 237</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>962 588</b>	<b>546 664</b>	<b>131 651</b>	<b>1 377 601</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		21 881	131 651	
	- financières		524 783		
	- exceptionnelles				

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme	57 803,00		57 803,00		
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	85 113,00	10 251,00			95 364,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>142 916,00</b>	<b>10 251,00</b>	<b>57 803,00</b>		<b>95 364,00</b>

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	21 881,00	131 651,00
financières exceptionnelles	524 783,00	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	33 090	14 959	8 273	9 858
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>33 090</b>	<b>14 959</b>	<b>8 273</b>	<b>9 858</b>

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	14 531	7 926	22 456
Immobilisations en cours			
<b>TOTAL</b>	<b>14 531</b>	<b>7 926</b>	<b>22 456</b>

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	7 926	1 321		9 247		8 000		8 000
Immobilisations en cours								
<b>TOTAL</b>	<b>7 926</b>	<b>1 321</b>		<b>9 247</b>		<b>8 000</b>		<b>8 000</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée à partir :

- de la valeur d'entreprise des filiales déterminée sur la base d'un multiple appliqué au résultat d'exploitation moyen, calculé à partir du résultat prévisionnel pour l'exercice suivant et des résultats d'exploitation constatés au 30 Septembre 2023 et 2024.

- de la situation financière des filiales.

Compte tenu du test de dépréciation effectué, de la difficulté de faire des prévisions d'activité et de rentabilité, une dépréciation des titres de participation de ANCI a été enregistrée pour un montant de 524 783 €. La valeur nette des titres correspond à l'actif net de la société ANCI.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ANCI - -	200 000	275 666	100,00	65 217
ASM DIMATEC - -	40 000	64 280	100,00	-37 454
HMP Slovaquie - Non def - -	6 639		100,00	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part au capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
ANCI - -	200 000	210 449	100,00	1 714 335	475 666			1 264 385	65 217	590 000
ASM DIMATEC - -	40 000	101 734	100,00	40 000	40 000			594 359	-37 454	
HMP Slovaquie - Non def - -	6 639		100,00							
<b>2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part au capital détenu en %	valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Unifère d'affaires hors taxes au dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<p><b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b></p> <p>1. Filiales non reprises au § A :</p> <p>a. Filiales françaises</p> <p>b. Filiales étrangères</p> <p>2. Participations non reprises au § A :</p> <p>a. Dans des sociétés françaises</p> <p>b. Dans des sociétés étrangères</p>										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	26 878,90	35 771,89	26 878,90	35 771,89
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	1 003 052,01	348 573,75	1 003 052,01	348 573,75
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>1 029 930,91</b>	<b>384 345,64</b>	<b>1 029 930,91</b>	<b>384 345,64</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	876		876
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	61 311	61 311	
	Autres créances clients	1 209 592	1 209 592	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	20	20	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 425	1 425	
	Etat & autres coll. publiques	50 406	50 406	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 300	7 300		
Charges constatées d'avance	4 475	4 475		
<b>TOTAUX</b>		<b>1 335 404</b>	<b>1 334 529</b>	<b>876</b>
RENVOIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSACTIONS INTERNES GROUPE

Toutes les transactions entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 475
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>4 475</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 896
Autres créances	1 425
Disponibilités	6 992
<b>TOTAL</b>	<b>13 313</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000,00	26,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	12 000,00	26,50

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	269 390	40 362	229 028	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	357 772	357 772		
Personnel & comptes rattachés	74 777	74 777		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	71 023	71 023		
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	27 715	27 715		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 512	7 512		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	132 882	132 882		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	106 539	106 539		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 047 609</b>	<b>818 581</b>	<b>229 028</b>	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer. 46 229
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	106 539
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>106 539</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Emprunts et dettes financières divers	337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 308
Dettes fiscales et sociales	116 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>199 663</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 95 363,98 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,31 %  
 Table de mortalité INSEE 2024  
 Départ volontaire à 65 ans

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	4 434					4 434
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	9 247					9 247
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>13 681</b>					<b>13 681</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>13 681</b>					<b>13 681</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

L'entreprise a souscrit un emprunt bancaire de 250 000 euros au cours de l'exercice 2019-2020. Cet emprunt entre dans le cadre des prêts garantis par l'état. Ce PGE est en cours de remboursement à la date de clôture de l'exercice.

Un nouvel emprunt PGE a été souscrit pour 400 000 euros au cours de l'exercice. De la même manière, cet emprunt est garanti par l'état. Un étalement du remboursement sur plusieurs années a été demandé et accordé.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 645	6 214
<b>TOTAL</b>	<b>3 645</b>	<b>6 214</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
<b>Personnel salarié :</b>	<b>10,00</b>	<b>11,00</b>
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	3,00	4,00
Ouvriers	3,00	3,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REGUL 22	1 842	
REGUL URSSAF N-1		829
VENTE IMMOS		5 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 842</b>	<b>6 329</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
SINISTRE	2 499		
AN VEHICULE	3 309		
<b>TOTAL</b>	<b>5 808</b>		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

---

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## **Impôts sur les sociétés:**

La société 2 MCP est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (RDPI) depuis le 1er octobre 2016. En application de la convention, chaque société détermine sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt comptabilisée par la société 2MCP, s'élève à 65 136 euros.

**2 MCP**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 318 000 euros**  
**Siège social : Zone Industrielle des Bouquières,**  
**25400 EXINCOURT**  
**400 870 333 RCS BELFORT**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 03 MARS 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

L'Associée Unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 266 021,84 euros** de la manière suivante :

**A titre de dividende global à l'Associée Unique** **100 000,00 euros**  
**Soit 8,33 euros par action**

**Au compte « autres réserves »** **166 021,84 euros**  
**Qui s'élève ainsi à 1 664 737,07 euros.**

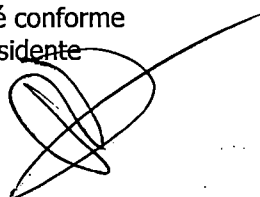
Le dividende sera mis en paiement au siège social selon les conditions fixées par le Président.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant	Régime fiscal
30/09/2023	590 000 €, soit 49,17 € par titre	Non éligibles à l'abattement de 40 %

Certifié conforme  
La Présidente





# « 2MCP »

**SAS au capital de 318 000 Euros**

**Siège social : 14 ZI DES BOUQUIERES**

**25400 EXINCOURT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024



**2MCP**

**Société par Actions Simplifiée**

**14 ZI des Bouquières**

**25400 – EXINCOURT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2024**

---

**A l'Associée Unique de la société 2MCP,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2MCP** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

**ACC APPELLA**

**2 RUE DU STADE – 25600 SOCHAUX – MATTERN LAB**



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Les titres de participations sont inscrits et évalués en comptabilité selon les modalités décrites aux notes « Immobilisations Financières », « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » et « Filiales et participations » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes et estimations comptables retenus et nous avons procédé à l'analyse des hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations.

- ✓ Votre société comptabilise et évalue ses en-cours selon les modalités décrites dans les notes « Stocks » et « En-Cours de production » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre



en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à SOCHAUX,  
Le 17 février 2024.**

**Le Commissaire aux Comptes**

**EURL ACC APPELLA**

**Umit DURAN**

**Commissaire aux Comptes Associé**

**Membre de la Compagnie Régionale**

**des Commissaires aux Comptes de BESANCON DIJON**

# BILAN - ACTIF (SYNTHÉTIQUE)

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24			% de l'actif	Valeurs au 30/09/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	31 705	31 705				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				7		3
Terrains						
Constructions	160 294	160 294				
Installations tech., matériel & outillages	332 524	206 759	125 765		30 790	
Autres immobilisations corporelles	262 344	201 412	60 933		56 338	
Immobilisations corporelles en cours	42 000		42 000		42 000	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				16		26
Participations	1 760 974	1 238 669	522 305		1 047 088	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	876		876		876	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 590 718</b>	<b>1 838 839</b>	<b>751 879</b>	<b>23</b>	<b>1 177 091</b>	<b>29</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				11		24
Matières premières et autres appro	35 772		35 772		26 879	
En-cours de production (biens et services)	348 574	11 630	336 944		929 944	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	47 140		47 140	1	54 467	1
Créances				40		23
Clients (3)	1 204 696		1 204 696		753 503	
Clients douteux, litigieux (3)	61 311	31 938	29 373		27 409	
Clients factures à établir (3)	4 896		4 896		5 986	
Personnel et comptes rattachés (3)	20		20		450	
Créances fiscales et sociales (3)	51 831		51 831		116 914	
Groupe et associés (3)					17 778	
Débiteurs divers (3)	7 300		7 300		1 584	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	809 285		809 285	25	949 655	23
Charges constatées d'avance (3)	4 475		4 475		2 596	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 575 300</b>	<b>43 568</b>	<b>2 531 732</b>	<b>77</b>	<b>2 887 165</b>	<b>71</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>5 166 017</b>	<b>1 882 407</b>	<b>3 283 611</b>	<b>100</b>	<b>4 064 257</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an (brut)

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# BILAN - PASSIF (SYNTHÉTIQUE)

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/24	% du passif	Valeurs au 30/09/23	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 318 000 )	318 000	10	318 000	8
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		47		43
Réserve légale	31 800		31 800	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 498 715		1 727 246	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	266 022	8	361 469	9
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 114 537</b>	<b>64</b>	<b>2 438 515</b>	<b>60</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 114 537</b>	<b>64</b>	<b>2 438 515</b>	<b>60</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques			57 803	
Provisions pour charges	95 364		85 113	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>95 364</b>	<b>3</b>	<b>142 916</b>	<b>4</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	269 390	8	348 829	9
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	132 882	4	85 187	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 100	1		
Fournisseurs	275 464	8	277 015	7
Fournisseurs, factures non parvenues	82 308	3	217 343	5
Dettes fiscales et sociales	181 026	6	219 352	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			6 435	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	106 539	3	328 664	8
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 073 709</b>	<b>33</b>	<b>1 482 825</b>	<b>36</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 283 611</b>	<b>100</b>	<b>4 064 257</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

229 028

818 581

268 956

1 213 870

ACC APPELLA

17 FFV. 2025

COMMISSAIRE AUX COMPTES

# COMPTE DE RÉSULTAT (SYNTHÉTIQUE)

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24		Du 01/10/22 Au 30/09/23		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	3 251 025	100	4 536 694	100	-1 285 669	-28
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 251 025</b>	<b>100</b>	<b>4 536 694</b>	<b>100</b>	<b>-1 285 669</b>	<b>-28</b>
Production stockée	-654 478	-20	98 707	2	-753 185	-763
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 600		20 250		-16 650	-82
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	137 459	4	83 000	2	54 460	66
Autres produits	15		23		-7	-33
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 737 621</b>	<b>84</b>	<b>4 738 673</b>	<b>104</b>	<b>-2 001 051</b>	<b>-42</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	333 059	10	547 882	12	-214 823	-39
Variation de stocks	-8 893		1 677		-10 570	-630
Autres achats et charges externes	1 491 408	46	2 704 379	60	-1 212 972	-45
Impôts, taxes et versements assimilés	20 120	1	27 511	1	-7 391	-27
Salaires et traitements	438 752	13	639 548	14	-200 797	-31
Charges sociales	183 078	6	256 635	6	-73 557	-29
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	31 371	1	23 052	1	8 319	36
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	11 630		99 743	2	-88 113	-88
Dotations aux provisions	10 251		57 803	1	-47 552	-82
Autres charges	2 757		18		2 739	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 513 533</b>	<b>77</b>	<b>4 358 249</b>	<b>96</b>	<b>-1 844 715</b>	<b>-42</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>224 088</b>	<b>7</b>	<b>380 424</b>	<b>8</b>	<b>-156 336</b>	<b>-41</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré			39 200	1	-39 200	-100

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6 329  
1 842

# COMPTE DE RÉSULTAT (SYNTHÉTIQUE)

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	590 000	18	65 655	1	524 345	799
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	39 980	1	11 248		28 732	255
Reprises sur prov., dépréciations, transferts			40 211	1	-40 211	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>629 980</b>	<b>19</b>	<b>117 114</b>	<b>3</b>	<b>512 866</b>	<b>438</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	524 783	16			524 783	
Intérêts et charges assimilées (4)	2 615		2 906		-291	-10
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>527 398</b>	<b>16</b>	<b>2 906</b>		<b>524 492</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>102 582</b>	<b>3</b>	<b>114 208</b>	<b>3</b>	<b>-11 625</b>	<b>-10</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>326 670</b>	<b>10</b>	<b>455 432</b>	<b>10</b>	<b>-128 761</b>	<b>-28</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	829				829	
Sur opérations en capital	5 500		250		5 250	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 329</b>		<b>250</b>		<b>6 079</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	1 842		9 025		-7 183	-80
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 842</b>		<b>9 025</b>		<b>-7 183</b>	<b>-80</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 487</b>		<b>-8 775</b>		<b>13 263</b>	<b>151</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	65 136	2	85 187	2	-20 051	-24
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 373 931</b>	<b>104</b>	<b>4 856 037</b>	<b>107</b>	<b>-1 482 106</b>	<b>-31</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 107 909</b>	<b>96</b>	<b>4 494 567</b>	<b>99</b>	<b>-1 386 658</b>	<b>-31</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>266 022</b>	<b>8</b>	<b>361 469</b>	<b>8</b>	<b>-95 448</b>	<b>-26</b>

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 3 283 610,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 266 021,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/01/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au titre de l'exercice, des compensations enter créances et dettes intragroupes ont été mises en oeuvre entre certaines entités du groupe, portant principalement sur les dividendes N-1 distribués par certaines filiales.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

**ACC APPELLA**

**17 FFV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 7 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## EN-COURS DE PRODUCTION

Les travaux en cours correspondent aux travaux exécutés sur l'ensemble des commandes non terminées à la date de clôture de l'exercice (méthode de l'achèvement). Ils sont déterminés commande par commande et sont valorisés au coût de revient. Ce dernier comprend essentiellement les achats de matériaux, les factures des sous-traitants, ainsi qu'une quote-part de charges indirectes de production.

Des provisions pour pertes à terminaison peuvent éventuellement être constituées afin de prendre en compte les pertes probables sur les commandes en cours.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ABC APPELLA

17 FEV. 2025

COMMISSAIRE AUX COMPTES

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORABLES		Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	31 705		
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui	160 294			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	316 081		107 800	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	94 026		23 142	
		Matériel de transport	68 822			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	76 354			
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours	42 000				
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			<b>757 577</b>		<b>130 942</b>	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations	1 760 974			
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières	876			
<b>TOTAL</b>			<b>1 761 850</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 551 132</b>		<b>130 942</b>	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORABLES		Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>			
		Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		31 705	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			160 294	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.	91 356		332 524	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			117 168	
		Matériel de transport			68 822	
		Mat. bureau, inform., mobilier			76 354	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours			42 000		
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			<b>91 356</b>		<b>797 163</b>	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			1 760 974	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
<b>TOTAL</b>					<b>1 760 974</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>91 356</b>		<b>2 590 718</b>	

**ACC APPELLA**

**17 FFV 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	31 705			31 705	
<b>TOTAL</b>	<b>31 705</b>			<b>31 705</b>	
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui	160 294			160 294	
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels	285 291	12 825	91 356	206 759	
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.	69 261	9 633		78 894	
Matériel de transport	39 634	7 628		47 261	
Mat. bureau et informatiq., mob.	73 971	1 285		75 256	
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>	<b>628 450</b>	<b>31 371</b>	<b>91 356</b>	<b>568 465</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>660 155</b>	<b>31 371</b>	<b>91 356</b>	<b>600 170</b>	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

ADDITIF  
 17 FEV. 2025  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## Détermination de la valeur actuelle

### MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

#### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	713 886	524 783		1 238 669
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>713 886</b>	<b>524 783</b>		<b>1 238 669</b>
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>713 886</b>	<b>524 783</b>		<b>1 238 669</b>

**ACC APPELLA**  
**17 FEV. 2025**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme	57 803		57 803	
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires	85 113	10 251		95 364
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>142 916</b>	<b>10 251</b>	<b>57 803</b>	<b>95 364</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- titres de participation	713 886	524 783		1 238 669
- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours	73 108	11 630	73 108	11 630
Sur comptes clients	32 678	10 613	11 353	31 938
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>819 672</b>	<b>547 026</b>	<b>84 461</b>	<b>1 282 237</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>962 588</b>	<b>557 277</b>	<b>142 264</b>	<b>1 377 601</b>

Dont provisions pour pertes à terminaison

	- d'exploitation	32 494	142 264
Dont dotations & reprises	- financières	524 783	
	- exceptionnelles		

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme	57 803,00		57 803,00		
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	85 113,00	10 251,00			95 364,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>142 916,00</b>	<b>10 251,00</b>	<b>57 803,00</b>		<b>95 364,00</b>

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	32 493,81	142 263,96
financières	524 783,00	
exceptionnelles		

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	33 090	14 959	8 273	9 858
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>33 090</b>	<b>14 959</b>	<b>8 273</b>	<b>9 858</b>

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice	Total	
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles	14 531	7 926	22 456	
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>14 531</b>	<b>7 926</b>	<b>22 456</b>	

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	7 926	1 321		9 247		8 000		8 000
Immobilisations en cours								
<b>TOTAL</b>	<b>7 926</b>	<b>1 321</b>		<b>9 247</b>		<b>8 000</b>		<b>8 000</b>

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée à partir :

- de la valeur d'entreprise des filiales déterminée sur la base d'un multiple appliqué au résultat d'exploitation moyen, calculé à partir du résultat prévisionnel pour l'exercice suivant et des résultats d'exploitation constatés au 30 Septembre 2023 et 2024.

- de la situation financière des filiales.

Compte tenu du test de dépréciation effectué, de la difficulté de faire des prévisions d'activité et de rentabilité, une dépréciation des titres de participation de ANCI a été enregistrée pour un montant de 524 783 €. La valeur nette des titres correspond à l'actif net de la société ANCI.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ANCI - -	200 000	275 666	100,00	65 217
ASM DIMATEC - -	40 000	64 280	100,00	-37 454
HMP Slovaquie - Non def - -	6 639	336 086	100,00	148 461
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ANCI - -	200 000	210 449	100,00	1 714 335	475 666			1 264 385	65 217	590 000
ASM DIMATEC - -	40 000	101 734	100,00	40 000	40 000			594 359	-37 454	
HMP Slovaquie - Non def - -	6 639	187 625	100,00	6 639	6 639			1 480 274	148 461	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

**ACCPPELLA**  
 17 FEV. 2025  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

- (1) Pour chaque des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

COMMISSAIRE AUX COMPTES

17 FEV. 2025

AGC APPELLA

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (1) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (1)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (1) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	26 878,90	35 771,89	26 878,90	35 771,89
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	1 003 052,01	348 573,75	1 003 052,01	348 573,75
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>1 029 930,91</b>	<b>384 345,64</b>	<b>1 029 930,91</b>	<b>384 345,64</b>

**ACC APPELLA**  
**17 FEV. 2025**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	876		876
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	61 311	61 311	
	Autres créances clients	1 209 592	1 209 592	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	20	20	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 425	1 425	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	50 406	50 406	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 300	7 300		
Charges constatées d'avance	4 475	4 475		
<b>TOTAUX</b>		<b>1 335 404</b>	<b>1 334 529</b>	<b>876</b>
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ACC APPELLA

17 FEV. 2025

COMMISSAIRE AUX COMPTES

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

---

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSACTIONS INTERNES GROUPE

Toutes les transactions entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 475
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>4 475</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 896
Autres créances	1 425
Disponibilités	6 992
<b>TOTAL</b>	<b>13 313</b>

**ACC APPELLA**  
**17 FEV. 2025**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000,00	26,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	12 000,00	26,50

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	269 390	40 362	229 028	
Emprunts & dettes financiers divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	357 772	357 772		
Personnel & comptes rattachés	74 777	74 777		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	71 023	71 023		
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	27 715	27 715		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 512	7 512		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	132 882	132 882		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	106 539	106 539		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 047 609</b>	<b>818 581</b>	<b>229 028</b>	

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

**ACC APPELLA**

**17 FFV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	106 539
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>106 539</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Emprunts et dettes financières divers	337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 308
Dettes fiscales et sociales	116 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>199 663</b>

**ACC APPELLA**  
**17 FEV. 2025**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 95 363,98 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,31 %  
 Table de mortalité INSEE 2024  
 Départ volontaire à 65 ans

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	4 434					4 434
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	9 247					9 247
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>13 681</b>					<b>13 681</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>13 681</b>					<b>13 681</b>

ACC APPELLA

17 FEV. 2025

COMMISSAIRE AUX COMPTES

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Un nouvel emprunt PGE a été souscrit pour 400 000 euros au cours de l'exercice. De la même manière, cet emprunt est garanti par l'état. Un étalement du remboursement sur plusieurs années a été demandé et accordé.

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 645	6 214
<b>TOTAL</b>	<b>3 645</b>	<b>6 214</b>

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
<b>Personnel salarié :</b>	<b>10,00</b>	<b>11,00</b>
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	3,00	4,00
Ouvriers	3,00	3,00

**ACC APPELLA**  
17 FÉV. 2025  
**COMMISSION AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REGUL 22	1 842	
REGUL URSSAF N-1		829
VENTE IMMOS		5 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 842</b>	<b>6 329</b>

ACC APPELLA

17 FEV. 2025

COMMISSAIRE AUX COMPTES

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
SINISTRE	2 499		
AN VEHICULE	3 309		
<b>TOTAL</b>	<b>5 808</b>		

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01878 - SAS 2 MCP

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## **Impôts sur les sociétés:**

La société 2 MCP est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère (RDPI) depuis le 1er octobre 2016. En application de la convention, chaque société détermine sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt comptabilisée par la société 2MCP, s'élève à 65 136 euros.

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**